



Réforme des retraites, « Pacte enseignant » Macron-Ndiaye : c'est toujours NON !

Les organisations syndicales de l'Education nationale partagent l'appréciation des confédérations et organisations syndicales interprofessionnelles qui, dans leur communiqué « *Toujours unis, nombreux et déterminés pour le retrait et pour le progrès social* » indiquent suite aux manifestations du 1^{er} mai : « *Cette 13^e journée unitaire contre la réforme des retraites démontre la détermination des travailleurs et travailleuses à faire échec à cette réforme des retraites. Depuis plus de 3 mois, des records sont battus tant par le nombre de manifestant.e.s que par le nombre de grévistes dans le public comme dans le privé.* »

Tout comme ils n'acceptent pas la réforme des retraites, les personnels de l'Education nationale dénoncent les annonces du président Macron et du ministre Ndiaye :

- Le « socle avec le doublement de ISOE/ISAE, est une revalorisation insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs décennies. Les mesures à moyen et long termes sur l'accélération du déroulement de carrière étaient indispensables. Pour une majorité de professeurs, CPE et PsyEN, les mesures à court terme ne vont même pas permettre de compenser l'inflation sur un an. Par ailleurs, les projets concernant les AED et AESH sont très largement insuffisants et continueraient de les maintenir dans une précarité inacceptable ;

- Le « pacte enseignant » va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des EPLE et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Nos organisations contestent le choix du déploiement des réformes à coup de pactes au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation. Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle. Nos organisations refusent le Pacte et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe du Pacte dans celle prévue pour le Socle.

Les organisations syndicales revendiquent une véritable revalorisation des salaires au moins à hauteur de l'inflation pour tous les personnels de l'éducation nationale sans contrepartie avec un effort supplémentaire pour les plus faibles rémunérations et particulièrement les AED et les AESH, les personnels de catégories B et C ! Cela suppose des mesures fortes et pluriannuelles.

Dans cette situation, elles appellent les personnels à multiplier les réunions syndicales pour faire le point au lendemain des puissantes manifestations du 1^{er} mai, pour réaffirmer les revendications et décider des moyens efficaces de faire reculer le gouvernement, y compris par la grève.

Avec les confédérations et organisations syndicales interprofessionnelles, elles appellent les personnels de l'Education nationale à être massivement en grève mardi 6 juin pour exiger l'abrogation de la loi sur les retraites !

Montreuil, le 9 mai 2023